

École primaire :

3, Rue des écoles

27570 Tillières sur Avre

07.72.30.30.77

Mairie de Tillières:02.32.32.50.50.



Inscriptions pour l'année scolaire 2026/2027 des enfants nés en 2023.

- ⦿ **Si vous habitez Tillières sur Avre, Acon, Bérou-la Mulotières, Breux sur Avre ou l'Hosmes :**
L'inscription de votre enfant se fera à la mairie de Tillières sur Avre (02.32.32.50.50.)
 - ⦿ La mairie de Tillières sur Avre (02.32.32.50.50) est ouverte :
 - > Le vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h
 - > Le lundi, mardi et le jeudi de 10h à 12h
- ⦿ **Inscription à la MAIRIE de Tillières sur Avre :** Les responsables légaux de l'enfant doivent se présenter à la mairie :
 - ↳ avec le livret de famille
 - ↳ un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique ou un certificat de contre-indication ou photocopie des vaccinations du carnet de santé.
 - ↳ un justificatif de domicile (quittance de téléphone par exemple)
 - ↳ en cas de séparation des parents : le jugement
- ⦿ Il vous sera alors remis un certificat d'inscription que vous présenterez à la directrice de l'école primaire.
- ⦿ **Admissions à l'école « Jean Nogues » de Tillières sur Avre par la directrice de la primaire :**

Les admissions pour la rentrée 2026 se feront

A l'école élémentaire de 16h30 à 17h00

du 2 mars au 6 mars 2026

Vous devrez vous présenter à l'école élémentaire munis :

- d'une enveloppe contenant une photo (format d'identité) avec le nom et le prénom de votre enfant au dos.
- du certificat d'inscription (**document 1** remis par la mairie),
- la photocopie des vaccins du carnet de santé,
- en cas de séparation des parents : le jugement s'il a eu lieu.
- pour un changement d'école : du livret scolaire de votre enfant et du certificat de radiation délivré par son ancienne école.

Il sera procédé alors à l'admission et l'enregistrement de votre enfant sur le registre de l'école maternelle.



En cas d'indisponibilité pour ces horaires ou ces dates, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant à la primaire au 07.72.30.30.77. ou passer directement à l'école à 16h30.